



CHARTRE DES ENTRAINEURS et COACH

En tant qu'entraîneur ou coach je m'engage à :

- Connaître et respecter les règles écrites et non écrites du hockey amateur et les défendre en tout temps
- Tout mettre en œuvre pour le meilleur développement des joueurs.
- Être conscient de l'exemplarité de mon rôle.
- Transmettre aux joueurs ma passion pour le hockey et défendre ses règles.
- Prendre les mesures nécessaires pour éviter toute conduite contrevenant à l'esprit sportif, le respect de ses coéquipiers, le respect des adversaires, le respect des officiels, le respect du matériel et des installations, ainsi que n'importe quel autre comportement pouvant nuire à l'image du club et du hockey sur glace.
- Respecter les décisions arbitrales et en exiger autant des joueurs.
- Promouvoir l'esprit sportif, encourager et récompenser les comportements fair-play.
- Adapter les exigences sportives au niveau des joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.
- Traiter avec équité et loyauté les joueurs (pas de favoritisme).
- Être attentif à ce que le joueur ne soit pas victime de pressions exagérées de son entourage.
- Récompenser les bons comportements plutôt que de sanctionner les erreurs dans le jeu.
- Combattre toute forme de violence et mauvais comportements sur et hors glace.
- Me conformer aux lignes directrices de la politique du club.
- Signaler aux dirigeants du club toute situation de tension risquant de compromettre durablement une bonne ambiance d'équipe.
- Respecter les entraîneurs, les joueurs adverses et leurs supporters et exiger un comportement identique de ses joueurs.
- En cas d'accident sur la glace ou hors glace, prendre toutes les mesures de sécurité d'urgence.

Nom :

Signature :

Fait à

le / /

BHC - Brive Hockey Club

Patinoire Municipale

BP 229 - Avenue Léo Lagrange - 19108 BRIVE LA GAILLARDE Cedex

☎ 06.25.01.58.24 / ✉ president@brivehockeyclub.fr